**APPEL À PROJET**

L’Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux(IUPLSSS) du CIUSSS de l’Estrie – CHUS offre à ses membres un programme de soutien au développement de la recherche en première ligne.

-------------------------------------------------------------------------------

**Ouverture de l’appel à projets : 11** novembre 2020

**Date et heure limite de dépôt :** 25 janvier 2021 – 16 h, heure locale du Québec

**Annonce du projet retenu :** fin février 2021

-------------------------------------------------------------------------------

**Montant**

Pour le présent concours, deux montants de 50 000 $ sont rendus disponibles. Ces fonds serviront à financer deux projets de recherche.

**Pour qui?**

Le présent concours s’adresse **aux membres réguliers** **de l’IUPLSSS, quelle que soit leur université d’affiliation**.

**Les critères d’admissibilité sont** :

* le candidat ou la candidate doit être un(e) chercheur(se) membre régulier(ère) de l’IUPLSSS, selon les normes du Fonds de recherche – Société et Culture du Québec (FRQSC).
* l’arrimage du projet avec la matrice conceptuelle de l’IUPLSSS (<https://www.iuplsss.ca/clients/SanteEstrie/Sous-sites/Centres_de_recherche/IUPLSSS/recherche/Matrice-IUPLSSS-FINAL.pdf> )
* le projet doit être en lien avec le Plan stratégique 2019-2023 du MSSS (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002438/>) ou avec le Plan national de santé publique 2015-2025

(<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001565/>)

* le projet doit provenir explicitement de préoccupations, d’un intérêt ou d’un besoin des intervenants, des gestionnaires des programmes cliniques du CIUSSS de l’Estrie­ – CHUS ou d’un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux, auquel cas le projet doit également se dérouler en Estrie. Le projet peut également être associé à une innovation en matière de pratique ou d’organisation des services dans le but de l’accompagner ou de l’évaluer;
* une autorisation écrite de la ou des direction(s) concernée(s) par le projet doit être jointe au dossier de présentation (Obligatoire - **doit faire partie des documents soumis au moment du dépôt de la demande**);
* le projet doit s’inspirer de la communauté des savoirs (chercheurs / professionnels / personnes usagères) : implication nécessaire des membres du personnel œuvrant au CIUSSS de l’Estrie – CHUS, ainsi que des usagers, durant l’ensemble du processus de recherche;
* la participation d’étudiants.

**Les critères d’évaluation sont :**

* la qualité scientifique et la faisabilité du projet;
* la qualité du partenariat et de la synergie créée autour du projet(arrimage du projet avec des préoccupations, intérêts ou besoins des intervenants, professionnels ou gestionnaires du CIUSSS de l’Estrie – CHUS, degré de participation des usagers à l’ensemble du processus de recherche);
* la pertinence du projet avec la matrice conceptuelle de l’IUPLSSS;
* le plan de transfert de connaissances et le potentiel de rayonnement significatif;
* la qualité des liens entre le volet santé et social en première ligne;
* le potentiel de changement de la pratique en première ligne;
* les liens avec d’autres infrastructures de recherche;
* la participation de chercheurs à l’extérieur de l’UdeS;
* la formation d’étudiants;
* le réalisme du montage budgétaire.

L’IUPLSSS peut fournir du soutien quant aux liens à établir avec les directions du CIUSSS de l’Estrie – CHUS et au plan de transfert de connaissances. Pour ce faire, vous devez rejoindre la coordination de votre axe de recherche.

**Instruction pour la préparation des demandes**

* But et description du projet : 4 pages
* Formation : 1 page
* Plan de transfert des connaissances : 1 page
* Budget : 1 page (canevas fourni à la page suivante)
* Retombées : 1 page

**En dehors de la ou des autorisations écrites des directions concernées, aucune annexe n’est permise. Tout document annexe soumis avec la demande sera supprimé de celle-ci.**

***Note :*** *consultez le site Internet de l’IUPLSSS pour plus de détails sur la programmation :* <https://www.iuplsss.ca/recherche/>

Pour toutes informations, contactez-nous : [iuplsss.cuissse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cau.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca)

**Soumission**

Faire parvenir votre document à l’attention de M. Paul Morin, directeur scientifique, par courriel : [iuplsss.cuissse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iuplsss.cuissse-chus@ssss.gouv.qc.ca)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **BUDGET** |  | **Montant estimé** |
| 1. Libération de membres du personnel de certaines de leurs fonctions  Justifier : | Nombre de personnes :  Noms :  Nombre d’heures par personne :  Coût  *Formulaire : chaque personne X nombre d’heures X taux horaires + (montant total X 20 %)* = |  |
| 2. Embauche d’un assistant de recherche  Justifier : | Nombre d’heures :  Coût  *(Exemple = tarif moyen de 24,26 $/h= (tarif X 20 %)=* |  |
| 3. Frais liés à la participation de personne usagère?  Justifier : | Énumérez le type de frais et les coûts : |  |
| 4. Frais liés à des ressources matérielles  Justifier : | Énumérez le type de frais et les coûts : |  |
| 5. Frais liés à des ressources documentaires?  Justifier : | Énumérez le type de frais et les coûts : |  |
| 6. Coût lié à des activités scientifiques ou de formation en lien direct avec la thématique de recherche  Justifier : | Énumérez le type de frais et les coûts : |  |
| 7. Coûts liés à la réalisation de l’activité de transfert des connaissances  Justifier : | Énumérez le type de frais et les coûts : |  |
| 8. Coûts liés à des frais de déplacement  Justifier : | Lesquels?  Coût : |  |
| GRAND TOTAL : |  |  |